



Maison des combattants âgés,

malades ou blessés au service de la patrie, les Pensionnaires sont accueillis à titre

TEMPORAIRE ou PERMANENT.

Cette Institution tricentenaire à la vocation unique de « Maison des Invalides de Guerre » voulue par Louis XIV, est un établissement d'excellence, résolument moderne, répondant aux enjeux de qualité et de sécurité des soins, fruit de l'engagement et du professionnalisme de tout le personnel de l'Institution.

Vous êtes

titulaire d'une Pension Militaire d'Invalidité de taux au moins égal à 85%.

Vous êtes **prioritaire** pour **REJOINDRE**

le centre des Pensionnaires de l'Institution nationale des Invalides.

sous certaines conditions

Renseignez-vous



Service des Admissions
Institution nationale des Invalides
6, boulevard des Invalides
CS 70807
75007 PARIS Cedex 07

Tél.: 01.40.63.24.96

Ou:01.40.63.23.17

Ou:01.40.63.23.27

sase@invalides.fr



